



© Canadian Coalition for the Rights of Children, by permission

1

Introduction

A LES DROITS DE L'ENFANT : LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

Le Canada concentre son attention sur les défis posés par une population vieillissante. Entre 2001 et 2021, on prévoit une baisse du pourcentage des personnes âgées de moins de 18 ans, qui passerait de une sur quatre à une sur cinq. Après 2015, le nombre de futurs retraités de plus de 65 ans dépassera le nombre de personnes de moins de 15 ans qui se prépareront pour le marché du travail.¹ Le bien-être économique et social du pays dépendra de la contribution des enfants d'aujourd'hui. Bien qu'on ait donc tendance à détourner l'attention et les ressources destinées aux enfants vers les personnes âgées, le développement du plein potentiel de chaque enfant canadien est d'une importance stratégique pour l'avenir du pays.

Le meilleur moyen d'y parvenir est de mettre en œuvre la Convention relative aux droits de l'enfant (ci-après nommée Convention), pour donner la priorité à l'intérêt supérieur des enfants et garantir à tous les enfants la possibilité de développer leurs compétences et de contribuer pleinement à la société. Réaliser les droits de l'enfant est non seulement une obligation morale et juridique, mais aussi un investissement économique et social avantageux pour tous les Canadiens.

Même si les besoins fondamentaux de la majorité des enfants au Canada sont comblés, il existe de nombreuses lacunes pour ce qui est de réaliser les droits de tous les enfants. Des preuves démontrent une iniquité grandissante parmi les enfants. Un pourcentage croissant des moins de 18 ans mérite une attention particulière à cet égard, notamment les Autochtones et les immigrants. La fragmentation des politiques concernant les enfants entre les différents ministères et les différents paliers de gouvernement accroît le risque que les enfants tombent dans les failles du système.

Les enfants du Canada et le pays en général profiteraient d'une orientation des politiques publiques sur l'enfant en tant que personne à part entière, avec la Convention comme cadre de référence. Pour développer le plein potentiel de chaque enfant au Canada, le gouvernement doit se concentrer sur trois grands secteurs :

- 1 Mettre en place des mécanismes systémiques pour réaliser les droits de l'enfant à travers le pays;**

- 2 **Mettre en place les recommandations émanant des rapports de suivi; et**
- 3 **Porter l'attention sur les groupes vulnérables et sur les enjeux du présent rapport.**

Afin d'aider le Canada à améliorer son rendement, la Coalition canadienne pour les droits de l'enfant (CCDE) a collaboré avec une trentaine d'organisations de la société civile et d'experts indépendants pour effectuer une analyse axée sur la communauté des progrès en matière de droits de l'enfant au Canada. Le présent rapport met en évidence des données importantes et des enjeux clés, et émet des recommandations pour chaque thème étudié. Il se fonde sur des rapports de recherche détaillés disponibles pour consultation publique dans le site de la CCDE au www.rightsofchildren.ca (en anglais seulement).

B METTRE AU POINT LE RAPPORT

Préface

La Coalition canadienne pour les droits de l'enfant (CCDE) tient à remercier les nombreuses organisations et personnes qui ont contribué à la préparation de cette évaluation collective de la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant au Canada. Au cours des trois années qu'a duré l'exercice, chacune des contributions, trop nombreuses pour être nommées individuellement, a enrichi le rapport et renforcé le processus d'engagement soutenu envers les droits de l'enfant au Canada.

En 2007, une première série de discussions ont permis d'établir les priorités. Par la suite, des études, des analyses et des groupes de discussion volontaires sur des thèmes précis animés par des leaders de leur champ d'expertise ont été menés. En 2010-2011, pour augmenter le nombre de participants, des rapports préliminaires ont été publiés dans le site Web pour que la population en prenne connaissance, formule des analyses critiques et partage ses commentaires. Diverses initiatives pour encourager la participation des jeunes ont été intégrées par les partenaires de la CCDE à toutes les étapes du processus. La CCDE s'est également servi des discussions tenues lors de rencontres publiques et des commentaires obtenus par voie électronique pour avoir à sa disposition une communauté d'intérêts nationale.

Le présent rapport sera soumis au Comité des droits de l'enfant de l'ONU dans le cadre de l'examen des Troisième et quatrième rapports du Canada sur la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant. Le Canada a pu combiner ses troisième et quatrième rapports en raison de retards dans le processus de rapport. La CCDE considère cette étude comme une occasion sérieuse de porter son attention et de prendre des mesures sur la question des droits de l'enfant au Canada.

Si le rapport n'est pas la destination finale du voyage, il n'en constitue pas moins une étape importante. La CCDE est résolue à prendre des mesures suivies en réponse aux enjeux et aux recommandations de ce rapport. Nous vous invitons à vous joindre à nous dans nos efforts de la manière qu'il vous sera possible de le faire. C'est en travaillant ensemble que nous arriverons à réaliser les droits de tous les enfants au Canada. Le rapport montre que les enfants, les adultes et le Canada profiteraient de la grande priorité accordée aux droits de l'enfant.

Le conseil d'administration de la Coalition canadienne pour les droits de l'enfant

Remerciements

Il est impossible de nommer individuellement toutes les personnes qui ont contribué au rapport. Nous tenons toutefois à remercier ici celles qui ont accepté volontairement de prendre les rênes de thèmes ou d'aspects précis du projet. Merci à la Professeure Katherine Covell et à l'équipe du Child Rights Center de l'Université du Cap-Breton pour leur sondage auprès des jeunes. Des jeunes d'origines diverses se sont réunis dans le cadre de trois consultations organisées du mois d'août au mois d'octobre 2011 afin de recueillir des données sur la réalisation des droits de l'enfant au Canada. Certaines de leurs contributions, qui restent anonymes afin de protéger l'identité des participants et des participantes, sont citées dans ce rapport. Merci à mesdames Tara Collins, Sarah Stevenson et Alana Kapell ainsi qu'aux organismes d'accueil et aux jeunes qui ont participé aux débats concernant leurs priorités. Merci au National Youth in Care Network pour avoir mené un processus de consultation nationale auprès des jeunes pris en charge, animé par Yvonne Andrews et une équipe de jeunes dirigeants. Merci au Kairos Aboriginal Affairs Circle et à Cindy Blackstock pour avoir facilité le dialogue sur les droits de l'enfant autochtones. Merci à une équipe d'experts en santé des enfants, composée de la Dre Sue Bennet, du Dr Robin Williams, du Dr Nicolas Steinmetz, du Dr Lee Ford-Jones et de Mme Lee-Ann Chapman, pour leur encadrement en matière de droit des enfants à l'accès aux soins de santé. Merci à Lynell Anderson et à Susan Harney pour avoir dirigé l'effort collectif de la Coalition of Child Care Advocates of CB et de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance en ce qui a trait aux soins et au développement de la petite enfance. Merci à Emily Chan, à Agnes Samler et aux jeunes associés aux organisations Justice for Children and Youth et Défense des enfants international-Canada pour avoir surveillé les tendances en matière de justice criminelle. Merci à Lisa Wolff, qui a fait une analyse systématique des facteurs qui entravent le droit des enfants à être protégé contre la violence, avec l'aide de l'équipe de recherche d'UNICEF Canada et du réseau PREVnet. La première analyse systématique de la manière dont le Canada réalise le droit des enfants à jouer a été menée par International Play Association Canada et dirigée par Dr Pierre Harrison, Dre Jane Hewes, Kim Sanderson et Valerie Fronczek. Dans un effort soutenu de surveillance, Lisa Wolff a évalué les progrès réalisés en matière de droit des enfants à l'éducation, en collaboration avec le réseau national d'éducateurs en matière de droit de l'enfant d'UNICEF Canada. Le Bureau international des droits de l'enfant a mené une étude exhaustive pour préparer le premier contre-rapport sur l'application du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. Merci au Conseil canadien pour les réfugiés, qui a fourni une évaluation du respect des droits de l'enfant immigrant et réfugié, et qui a lancé sa propre campagne d'éducation de la population en complément de ce rapport. Merci à Anna MacQuarrie et à l'Association canadienne pour l'intégration communautaire, dont les années de travail dans la communauté ont permis d'évaluer les progrès réalisés dans l'application des droits de l'enfant souffrant d'incapacités. Merci à Samantha Ponting et à Kathy Vandergrift, dont l'incessant travail auprès du groupe de travail sur la situation des enfants dans les conflits armés a permis d'évaluer les progrès réalisés dans l'application du protocole facultatif sur la participation des enfants aux conflits armés. Merci à Sara Austin, Sarah Stevenson, Michael Montgomery et Kathy Vandergrift pour leur évaluation collective des droits de l'enfant dans le cadre du programme de développement international du Canada. Merci à Adrienne Montani et aux membres de First Call : BC Child and Youth Advocacy Coalition, qui ont rassemblé des années de recherche sur la pauvreté chez les enfants et de récentes recherches sur le travail des enfants au Canada pour documenter ces thèmes. Merci à Sandra Scarth, qui a mis à contribution des années de travail dans le domaine de l'adoption pour évaluer les progrès dans la réalisation du droit des enfants à une famille, à une identité et à une culture.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à la deuxième étape du projet en lisant et en commentant les rapports préliminaires, notamment : les membres de la CCDE qui ont participé aux discussions sur les rapports préliminaires dans deux assemblées générales annuelles; les membres du Laboratoire de recherche interdisciplinaire sur les droits de l'enfant de l'Université d'Ottawa, qui ont organisé une rencontre pour partager leurs commentaires d'experts sur les rapports préliminaires; Marvin Bernstein d'UNICEF Canada, pour ses